

Leur santé, notre avenir

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) regroupe 182 Pays membres, avec pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal dans le monde. Elle est l'organisation normative de référence en matière de santé animale pour l'Organisation mondiale du commerce. Elle garantit la sécurité sanitaire du commerce international des animaux et de leurs produits. Elle assure en outre la transparence de la situation des maladies animales dans le monde, y compris celles transmissibles à l'homme, et publie les méthodes de prévention et de contrôle de ces maladies. Elle accompagne les Services vétérinaires et facilite l'échange de données entre experts. L'OIE agit avec l'appui permanent de 13 Représentations régionales et sous-régionales et 312 Centres de référence.

Elle forge ainsi la gouvernance mondiale de la santé animale.

Sommaire

Temps forts 2016-2019 P. 2

Éditorial P. 3

L'OIE en chiffres P. 4

NOTRE VISION

**La santé animale,
au cœur des défis
mondiaux**

p. 6

NOTRE ACTION



**Contrôler
les risques
sanitaires
mondiaux**

p. 12



**Communiquer
et informer
en toute
transparence**

p. 20



**Renforcer
la résilience des
systèmes de santé
animale**

p. 28

Temps forts 2016-2019

Événements de l'Agenda international, conférences thématiques, engagement des pays... Retour sur quelques temps forts de la mise en œuvre du 6^e Plan stratégique de l'OIE.

New York - septembre 2016

Assemblée générale des Nations unies

Les dirigeants mondiaux s'engagent à lutter contre la résistance aux antimicrobiens. En présence des Directeurs généraux de l'OIE, de l'OMS et de la FAO

Ottawa - novembre 2017

2^{de} Conférence mondiale de l'OIE sur la réduction des menaces biologiques

+ 300 participants rassemblés pour renforcer les synergies entre les secteurs de la santé et de la sécurité

Bruxelles - septembre 2018

Forum sur la PPR

45 pays réaffirment leur volonté politique d'éradiquer mondialement la peste des petits ruminants

Buenos Aires - juillet 2018

G20

Les ministres de l'Agriculture des pays du G20 saluent la création de l'Observatoire sur la mise en œuvre des normes de l'OIE pour garantir des règles de sécurité loyales du commerce international des animaux vivants et de leurs produits

Berlin - janvier 2019

Forum ministériel de la Semaine verte

74 ministres de l'Agriculture soutiennent la rénovation des systèmes de données de l'OIE pour améliorer la gestion des maladies animales

Santiago du Chili - avril 2019

4^e Conférence mondiale de l'OIE sur la santé des animaux aquatiques

90 pays s'engagent pour une évolution durable de l'aquaculture

L'OIE est prête à relever les défis sanitaires de demain

Structurer notre action, moderniser nos programmes et rénover nos procédures pour qu'elles soient plus transparentes, telles ont été les lignes directrices de mon mandat. Depuis 2016, j'ai eu à cœur d'associer les équipes de l'OIE, nos Membres, nos partenaires et nos experts partout dans le monde pour renforcer nos collaborations à tous les niveaux.

Nous l'observons chaque jour : nos systèmes de santé sont confrontés à de nouveaux enjeux sanitaires. Le changement climatique, l'accroissement de la population mondiale et les progrès technologiques sont autant de défis à relever et d'opportunités pour évoluer. Nous devons continuellement interroger les manières dont les systèmes de santé animale peuvent contribuer à construire une réponse commune à ces enjeux.

Collaborer pour une meilleure gouvernance sanitaire mondiale

« *L'OIE accompagne les Services vétérinaires vers une meilleure résilience* »

La pandémie de COVID-19 nous le rappelle : la collaboration transsectorielle selon l'approche « Une seule santé » et la mise en commun des expertises sont plus que jamais essentielles. En les encourageant, nous pourrions mieux anticiper et faire face à ces nouvelles menaces. Par sa mission normative, d'information et de renforcement des capacités, l'OIE contribue à l'émergence d'une indispensable gouvernance mondiale en santé animale, ancrée dans la science.

Parce que nos actions visent avant tout à accompagner nos Membres, j'ai souhaité leur donner la parole dans ce bilan.

Ce rapport est le reflet de nos accomplissements collectifs en 2019, mais aussi depuis le lancement du 6^e Plan stratégique en 2016.

Forte des travaux structurants entrepris ces dernières années, l'OIE est prête à accompagner les Services vétérinaires à faire face aux changements. Ce rapport d'activité dessine les perspectives d'un futur envisagé ensemble et les objectifs que nous nous fixons pour les années à venir. ◀

Dre Monique Éloit
Directrice générale de l'OIE




Notre réseau



L'OIE en chiffres

En 2019...

Nos résolutions



34

normes développées
ou mises à jour



15

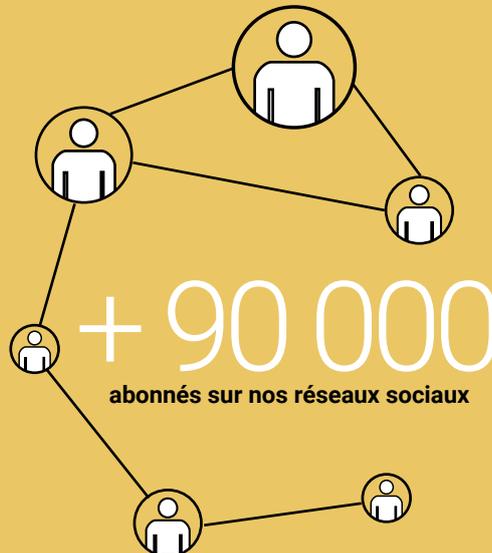
statuts sanitaires et
programmes de contrôle
officiels reconnus dans 9 pays

Notre portée



1,1M

d'utilisateurs
de la plateforme
WAHIS



Nos interventions



5

conférences
mondiales ou
régionales
organisées



+ 50

missions organisées
dans les Pays
membres



23

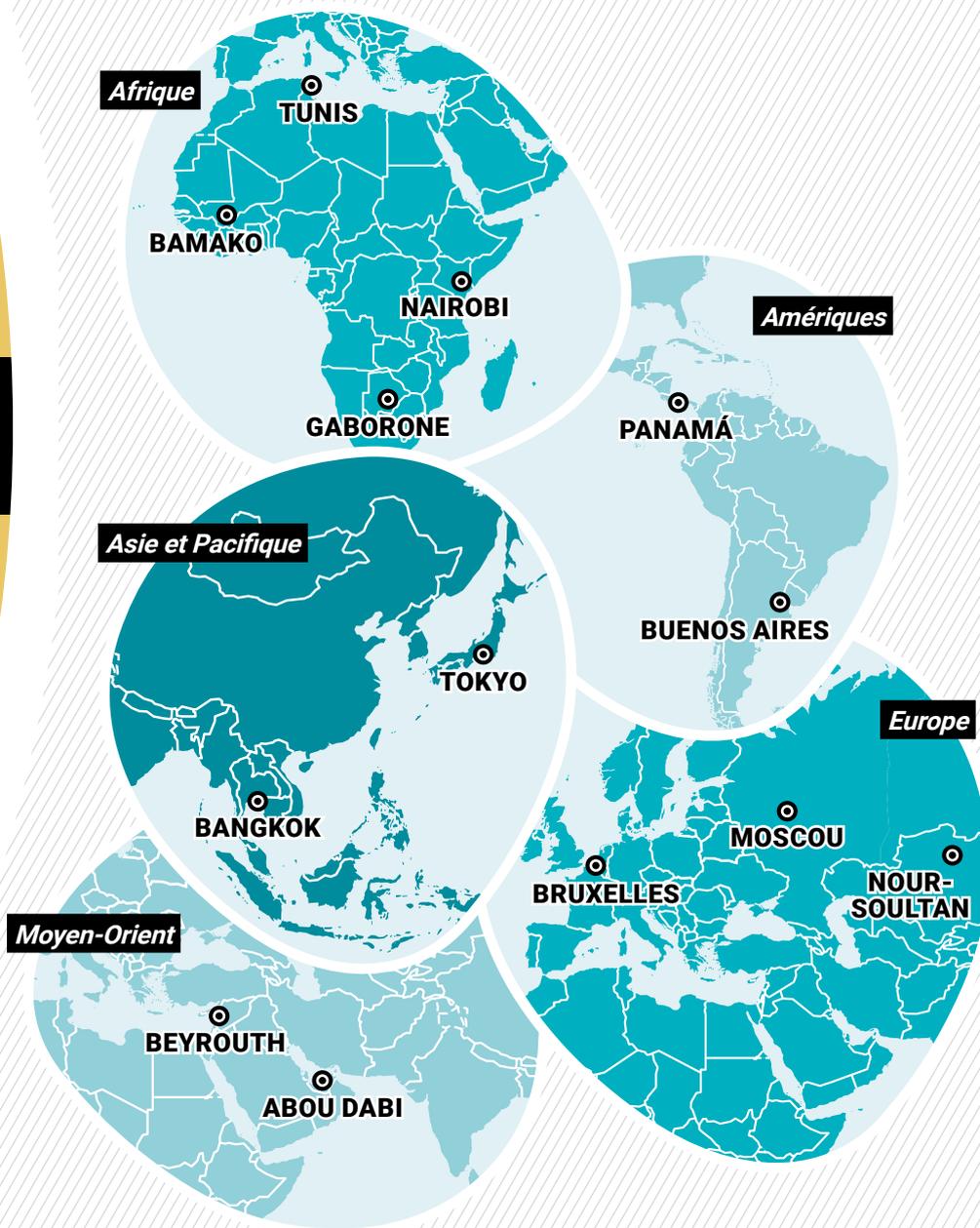
groupes d'experts réunis



+ 1 300

personnes formées

13 Représentations régionales et sous-régionales



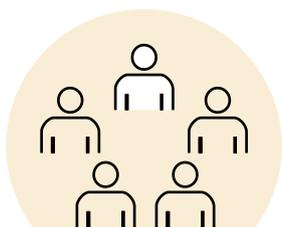
En 2019...

À ABOU DABI, LE RÉSEAU S'AGRANDIT

2019 a vu l'inauguration d'une nouvelle Représentation sous-régionale de l'OIE, la 13^e dans le monde. À Abou Dabi, l'OIE entend renforcer son réseau au Moyen-Orient, en particulier pour les six pays du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar) et le Yémen. Grâce à cette présence de terrain, elle compte se rapprocher des Services vétérinaires pour répondre au mieux à leurs problématiques concernant le contrôle des maladies transfrontalières, notamment des zoonoses, et le bien-être animal, en particulier dans le contexte commercial.

La santé animale, au cœur des défis mondiaux

Face aux enjeux démographiques, à l'intensification des échanges internationaux et aux impacts liés au changement climatique, la santé animale est plus que jamais fondamentale au développement et au bien-être des populations humaines dans le monde. Consciente de ces défis, l'OIE accompagne les Services vétérinaires de ses Membres pour qu'ils les relèvent avec toujours plus d'efficacité.



Près

de **1/5^e**

de la population mondiale est engagée dans l'élevage ou la transformation et la commercialisation d'aliments d'origine animale.

La santé des animaux joue un rôle de premier plan dans le maintien des équilibres sanitaire, socioéconomique et environnemental à l'échelle planétaire. Pour la préserver, l'OIE travaille main dans la main avec les Services vétérinaires de ses 182 Membres, contribuant à faire de notre relation avec le monde animal une source de développement durable.

Fort de travaux structurants réalisés dans le cadre de son 6^e Plan stratégique, l'Organisation entend répondre davantage aux défis mondiaux de la décennie qui s'ouvre. Nombre de ses initiatives s'inscrivent déjà pleinement dans l'atteinte de plusieurs Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030. À présent, elle redouble d'efforts pour structurer et améliorer la gouvernance mondiale en matière de santé et de bien-être des animaux.

Les animaux, moteurs de développement humain

Parce que nos échanges avec les animaux, domestiques ou sauvages, sont quotidiens, leur santé nous concerne à tous points de vue. Santé humaine, sécurité alimentaire, prospérité et respect de l'environnement sont étroitement corrélés à la gouvernance mondiale vis-à-vis des animaux, une gouvernance que l'OIE oriente depuis bientôt 100 ans.

Préserver la santé humaine à l'heure de la mondialisation

Beaucoup de maladies infectieuses humaines établies ont une origine animale, et pour ce qui est des maladies vectorielles par exemple, les changements climatiques ont un impact considérable sur leur extension. De plus, la majorité des nouveaux agents infectieux qui



La santé et le bien-être des animaux sont indispensables au maintien des systèmes de production animale, piliers de la sécurité alimentaire mondiale.

émergent chez les humains ont une source animale. Parmi ces maladies, la rage continue de tuer près de 59 000 personnes par an, majoritairement des enfants.

L'augmentation de la population mondiale et l'intensification des échanges commerciaux favorisent les conditions de transmission des maladies. Pour garantir la sécurité sanitaire à l'heure de la mondialisation, l'OIE pose un cadre réglementaire en édictant des normes internationales, reconnues par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Sans entraver la bonne marche des échanges commerciaux, ces normes jouent un rôle de prévention majeur pour préserver la santé et le bien-être des animaux, et par là même des humains. À partir de 2020, l'opérationnalisation progressive d'un Observatoire des normes permettra de mieux accompagner les Membres dans les défis qu'ils rencontrent pour les mettre en œuvre.

Subsistance et sécurité alimentaire : au-delà des impacts sanitaires

Toutes les maladies animales ne présentent pas un risque direct pour les humains, mais elles peuvent néanmoins les affecter lourdement sur le plan

socioéconomique. Pour ces personnes, la santé des animaux n'est pas seulement une question sanitaire : leur emploi et leur subsistance en dépendent.

Plus encore, alors que la demande mondiale en protéines animales ne cesse de croître, la sécurité alimentaire globale reste fortement dépendante de la santé animale. Répondre à ce besoin croissant et poursuivre l'Objectif de développement durable 2 « Faim zéro » suppose de consolider les systèmes de production et de santé animale. Une mission que l'OIE relève en renforçant les capacités des Services vétérinaires nationaux de ses Membres.

Vers des modèles plus durables

De plus en plus sensibles aux défis climatiques d'aujourd'hui et de demain, nos sociétés ont des attentes fortes pour des systèmes de production animale durables, respectueux de l'environnement comme du bien-être des animaux. L'exigence de nourrir de plus en plus de personnes et de les nourrir mieux doit se conjuguer à l'urgence de préserver les écosystèmes terrestre et aquatique. ►►

► Là encore, les systèmes de production et de santé animale ont un rôle clé à jouer, que l'OIE contribue à orienter. Optimiser et harmoniser leurs processus, faciliter les dialogues interdisciplinaires et encourager les approches intégrées des Services vétérinaires permettent de construire ensemble des modèles plus efficaces, durables et résilients.

Des systèmes de santé animale plus efficaces, durables et résilients

L'OIE a pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal à l'échelle mondiale. À l'heure où de nombreux changements viennent bousculer les habitudes de nos sociétés, elle adapte sans cesse son action à l'évolution des enjeux de santé publique vétérinaire. Elle accompagne ainsi au mieux les Services vétérinaires dans ces changements.



 L'OIE accompagne les Services vétérinaires pour qu'ils soient mieux préparés à répondre aux enjeux sanitaires des années à venir.

Un soutien continu aux Services vétérinaires

Maillons essentiels de la santé et du bien-être animal, les Services vétérinaires nationaux restent trop peu entendus des décideurs, peu financés et sous-représentés dans l'agenda international. L'OIE prend en compte leurs besoins précis, notamment grâce

Témoignage

« Affronter le changement avec unité et détermination »



Dr Mark Schipp
Président de l'OIE
Délégué national OIE
Chef des Services vétérinaires

AUSTRALIE

Dans le cadre du 6^e Plan stratégique, l'OIE a accompli beaucoup, notamment le développement de la nouvelle plateforme OIE-WAHIS, l'amélioration des compétences des Services vétérinaires à travers le monde, et l'établissement d'un accord tripartite avec la FAO et l'OMS sur la

résistance aux antimicrobiens.

Alors que nous nous préparons à mettre en œuvre le 7^e Plan stratégique, l'OIE doit rester dynamique et s'attaquer aux questions émergentes afin de tirer parti de ces avancées au profit de tous ses Membres. Il est essentiel que les parties externes en dehors

de la sphère directe de l'OIE comprennent sa vision, sa mission et ses objectifs stratégiques ainsi que leur contribution à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Dans les années à venir, l'OIE devra être suffisamment flexible pour faire face aux changements et aux défis majeurs à mesure qu'ils se présentent, tout en conservant une vision claire et en poursuivant la mise en œuvre de son mandat. Des questions émergentes essentielles liées au secteur animal dans le monde, telles que des attentes sociétales en mutation, les nouvelles technologies, la réglementation du commerce, les compétences nationales et les questions intersectorielles, devront être traitées de façon coordonnée afin de permettre aux Pays membres de se rassembler

et d'apporter des changements positifs dans des domaines d'importance mondiale.

À titre personnel, je me concentrerai sur l'utilisation, le partage et l'interprétation des données internationales sur la santé animale. Il s'agit d'un des thèmes clés du 7^e Plan stratégique ; il présente un potentiel considérable pour améliorer les connaissances et l'efficacité des interventions politiques. En Australie, nous sommes en permanence à la recherche de possibilités d'amélioration de l'harmonisation des données et de leur accessibilité aux niveaux industriel, juridictionnel et fédéral. Des lignes directrices internationales sur la gestion des données permettront à tous les pays d'atteindre cet objectif.

Perspectives

au Processus PVS qui assure l'identification des forces et faiblesses de ces Services et permet de leur proposer des solutions adaptées. L'OIE renforce par ailleurs les capacités et les ressources des Services vétérinaires nationaux, à travers des formations sur mesure et la création d'outils de sensibilisation engageants.

Une expertise scientifique nourrie d'autres savoirs

Les défis actuels auxquels sont confrontés les professionnels de santé animale sont complexes et leurs composantes varient en permanence. Par exemple, le changement climatique affecte les systèmes d'élevage et de production alimentaire ainsi que la distribution et la prévalence des maladies à transmission vectorielle. Les réponses à ces enjeux complexes ne peuvent pas être pensées de manière isolée, à l'échelle d'un secteur ou d'un pays. La collaboration, la coordination, la communication et l'action concertée des différents secteurs sont nécessaires. Elles appellent une approche interdisciplinaire et transversale. Le soutien que l'OIE apporte aux Services vétérinaires de ses Membres repose sur une expertise scientifique exigeante, indépendante, et qui intègre de plus en plus la nature intersectorielle des défis mondiaux.

L'expertise vétérinaire mobilisée s'enrichit de connaissances sociales, économiques, éthiques, légales, culturelles et environnementales, tout en conservant une approche « Une seule santé » qui considère les santés animale, humaine et écosystémique comme un bien partagé. Grâce à cette approche intégrée, l'OIE replace la santé animale au cœur des défis mondiaux et fournit aux Services vétérinaires nationaux les connaissances et supports dont ils ont besoin pour sensibiliser et mobiliser acteurs de terrain et décideurs.

Pour une meilleure gouvernance de la santé animale mondiale

Depuis 2016, l'Organisation renforce son réseau de partenaires et prend la coopération internationale et le multilatéralisme pour lignes directrices de ses interventions. Elle favorise les partenariats ciblés par impacts. La Tripartite qu'elle forme depuis longtemps avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) élabore des plans d'action mondiaux, par exemple sur la lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Cette collaboration a été renforcée par la signature d'un protocole d'accord

DES OUTILS DE SUIVI ET DE GESTION DES DONNÉES TOUJOURS PLUS MODERNES

Pour appuyer les Services vétérinaires avec toujours plus d'efficacité, l'OIE a lancé la modernisation de ses outils de suivi et de gestion des données comme ses processus internes depuis 2016. Plus accessibles, ces données permettent déjà, par exemple, de mieux quantifier et de caractériser l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux. À partir de 2020, l'Organisation fait du croisement de ces données avec celles d'autres organismes partenaires, un enjeu prioritaire. Consciente de l'impact important que pourraient avoir les nouvelles technologies dans son travail, elle vise à poursuivre et à accentuer sa transformation numérique et technologique. L'intégration des biotechnologies dans les systèmes alimentaires, l'utilisation de la Big Data, de l'intelligence artificielle ou de la blockchain dans la gestion des données, sont autant de perspectives d'avenir que l'OIE souhaite explorer durant les prochaines années.

pour inclure de nouveaux sujets d'intérêt commun. Aujourd'hui, les choix de partenariats de l'OIE se diversifient et s'ouvrent à d'autres secteurs aux expertises complémentaires.

Quant à la plateforme mondiale de données de santé animale WAHIS, elle fait de l'OIE un relais incontournable entre les acteurs de terrain et les décideurs. Elle fournit des informations en temps réel sur la situation zoonositaire mondiale. À l'issue de sa rénovation, dès 2020, la précision des données et les analyses seront affinées pour forger un outil indispensable à la bonne gouvernance de la santé animale et renforcer la pertinence des données vétérinaires communiquées aux décideurs. ◀

L'OIE au service des

Santé humaine, sécurité alimentaire, biodiversité... En plus d'améliorer la santé et le bien-être animal, les Services vétérinaires contribuent par d'autres aspects à nos sociétés. L'OIE accompagne leurs efforts au quotidien.



Subsistance des populations

THÉMATIQUE

Éradiquer la PPR

La propagation de la peste des petits ruminants (PPR) s'accélère de manière alarmante depuis 15 ans. Elle met en péril la sécurité alimentaire et la subsistance de 300 millions de familles rurales dans le monde, dont un grand nombre de petits agriculteurs et éleveurs nomades. On estime entre 1,4 et 2,1 milliards de dollars les pertes annuelles mondiales imputables à cette maladie. L'OIE agit pour l'éradication d'ici 2030, dans le cadre de la stratégie mondiale OIE/FAO.



6 missions
d'évaluation
PVS à focus
PPR

En
2019



7 formations
régionales
pour les Services
vétérinaires



10,1 M
de doses de vaccins

livrées *via* la Banque
de vaccins de l'OIE

*Financement : Banque mondiale,
France, Italie, Royaume-Uni,
Union européenne*

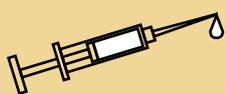


Santé mondiale

PROJET

Lutter contre la rage

Le projet OIE de lutte contre la rage en Namibie a été lancé mi-2015 peu après le lancement de la Stratégie nationale de contrôle de la maladie. Initialement sur trois ans, le projet a été mené dans la région nord où se concentraient 93 % des cas de rage du pays. Son objectif : augmenter le nombre de chiens vaccinés et sensibiliser la population pour éliminer cette maladie qui cause encore de nombreuses morts humaines. La phase pilote mise en œuvre dans la région d'Oshana en 2016 a été étendue aux sept régions administratives voisines dès 2017. Le projet a été reconduit en 2019 pour trois années supplémentaires. Ses enseignements contribueront à un meilleur contrôle de la rage en Afrique australe.



+ 228 000
chiens vaccinés
grâce aux livraisons
de la Banque de vaccins
de l'OIE

Entre
2016 et 2019



539
professionnels
de santé animale formés
à la vaccination



+ 67 000
enfants
sensibilisés à la rage
dans 242 écoles

Financement : Allemagne

**3 exemples
de notre
intervention**

enjeux mondiaux



Accès à l'éducation

THÉMATIQUE

Former les Services vétérinaires

Le travail des paraprofessionnels vétérinaires (PPV) est essentiel à la santé animale, notamment dans les pays où le nombre de vétérinaires est insuffisant et mal réparti sur le territoire. L'accessibilité et la qualité de leur formation, ainsi que le niveau de reconnaissance de leur statut varient d'un pays à l'autre. L'OIE agit pour améliorer la qualité de l'enseignement des Services vétérinaires dans le monde, notamment de la formation des paraprofessionnels. En cela, elle contribue aussi à pourvoir des opportunités professionnelles pour les jeunes générations.



4 projets développés pour la formation des PPV (3 signés et 1 en construction)

En 2019



10 jumelages

actifs entre établissements d'enseignement vétérinaire

Financement : Allemagne, Australie, Banque mondiale, États-Unis d'Amérique, France, Fondation Bill & Melinda Gates, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Union européenne



Le groupe d'experts sur les PPV a clôturé son cycle de travail de 3 ans avec la publication de lignes directrices pour la formation des PPV

Contrôler les **risques sanitaires** mondiaux



Communiquer et informer en toute transparence

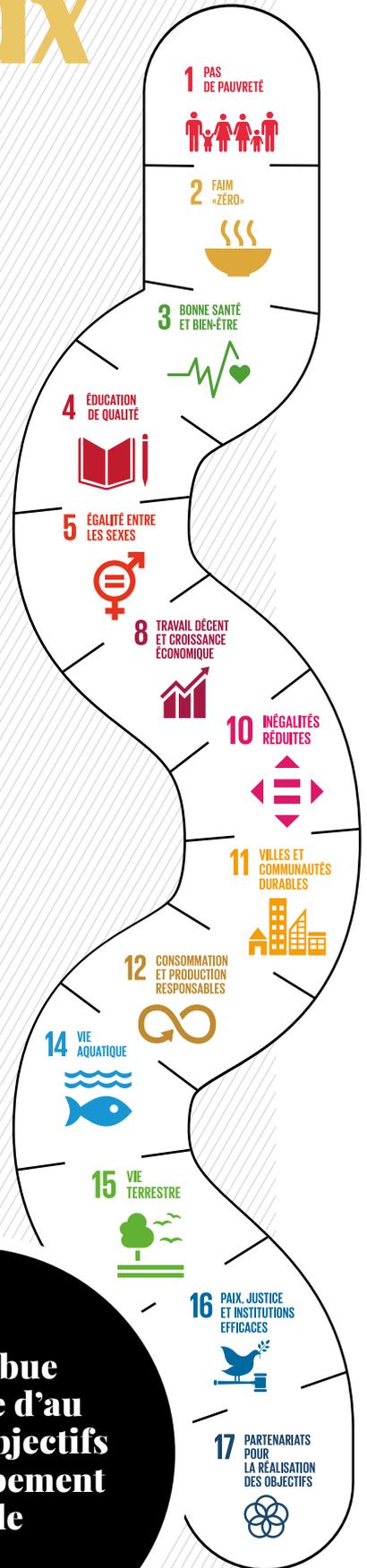


Renforcer la **résilience** des systèmes de santé animale



Notre action...

... contribue à l'atteinte d'au moins 13 Objectifs de développement durable





Contrôler les risques sanitaires mondiaux



Une part importante de la population mondiale dépend de l'agriculture et de l'élevage pour survivre.

Depuis 2016, dans le cadre de son 6^e Plan stratégique, l'OIE s'est structurée et a su renouveler ses cadres d'action pour mener à bien sa mission de contrôle des risques sanitaires. S'appuyant sur une expertise multiple et de haut niveau, elle édicte des normes internationales et des stratégies mondiales dont elle veille ensuite à la mise en œuvre sur le terrain.

**Des politiques
d'intervention
mieux
structurées**

**L'excellence
scientifique
comme principe
directeur**

**Un cadre
réglementaire
international
renforcé**

Les échanges mondialisés, le changement climatique ou encore la résistance aux antimicrobiens (AMR) défient la sécurité sanitaire internationale. Pour assurer sa mission de maîtrise des risques sanitaires, l'OIE guide ses Membres dans l'élaboration de leurs stratégies nationales et leur déploiement sur leur territoire. Elle se fonde sur une expertise scientifique solide pour renforcer un cadre réglementaire international indispensable au maintien du bien-être et de la sécurité sanitaire des populations et des animaux. Pour y faire face efficacement, l'OIE formule des réponses globales de manière organisée et coordonnée.

Des politiques d'intervention mieux structurées

Au cours des dernières années, l'OIE a formalisé plusieurs stratégies mondiales visant à guider les gouvernements dans la conception de leurs plans nationaux de santé animale. Ces développements se sont opérés selon une approche consultative impliquant des experts, des partenaires et les Membres de l'OIE. L'objectif constant de cette démarche est de favoriser la transcription de ces stratégies à l'échelle des régions et des pays.

Des stratégies pour pérenniser les systèmes de santé animale

Entre 2016 et 2019, les recommandations formulées à l'issue de plusieurs conférences mondiales de l'OIE ont abouti à la structuration de stratégies sur le bien-être animal et sur le contrôle de la résistance aux antimicrobiens. Un autre domaine dans lequel l'OIE a intensifié ses efforts en 2019 est celui de la santé des animaux aquatiques : l'aquaculture est en effet un secteur en rapide expansion qui doit faire face à un nombre élevé de maladies émergentes. En avril 2019, la 4^e conférence mondiale sur la santé des animaux aquatiques qui s'est tenue à Santiago du Chili a ouvert la voie à l'élaboration d'une stratégie dédiée. Elle sera lancée en 2020.

Sur tous ces sujets, les Membres de l'OIE ont bénéficié de formations régionales pour mieux définir leurs besoins et objectifs spécifiques et développer ou rénover leurs politiques nationales et le déploiement de leurs plans d'action.

Viser le contrôle de maladies spécifiques

En 2019, l'OIE a poursuivi le développement et la mise en œuvre de stratégies mondiales sur les maladies animales prioritaires : la rage, la fièvre aphteuse et la peste des



En 2020, l'OIE lancera la première stratégie mondiale sur la santé des animaux aquatiques.

Témoignage

« L'OIE a guidé notre travail sur la résistance antimicrobienne »



Dr Edilberto Brito

Coordinateur du groupe sur la sécurité de la production animale primaire de l'institut agricole colombien (ICA).
Point focal national OIE - bien-être animal

COLOMBIE

La stratégie de l'OIE et l'accord tripartite FAO-OIE-OMS ont guidé notre travail sur la résistance antimicrobienne (AMR) en Colombie et ont encouragé des synergies entre notre secteur de santé animale et les secteurs de la santé humaine, de l'environnement et de la recherche. Nous avons élaboré dès 2017 notre plan national de lutte

contre l'AMR avec le ministère de la Santé, les centres de recherche et les syndicats de producteurs.

En matière de prévention, notre travail est basé sur celui de l'OIE. Nous collaborons

notamment avec les syndicats de producteurs comme PorkColombia pour encourager un usage prudent des médicaments. En 2019, une campagne visait tous les acteurs des filières porcine et aviaire et un séminaire national a réuni tous les dirigeants des grandes entreprises d'élevage (bovin, porc et avicole) du pays pour leur faire prendre conscience des bonnes pratiques d'utilisation des antimicrobiens.

En 2020, nous envisageons de poursuivre ce travail de sensibilisation au niveau régional et local, notamment avec

les producteurs et les vétérinaires sur le terrain. De même, en 2020, nous entendons poursuivre la

surveillance de l'AMR que nous menons depuis plusieurs années dans les exploitations laitières, porcines et de poules pondeuses. Quant à la collecte de données sur l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux initiée par l'OIE, elle a également eu un fort impact sur notre action.

Jusqu'à-là, nous disposions de très peu d'informations, notamment en matière de surveillance et d'analyse des

risques. Ces données sont pourtant indispensables pour cibler nos interventions et sont désormais à la base

« Nous vérifions les pratiques des élevages sur le terrain »

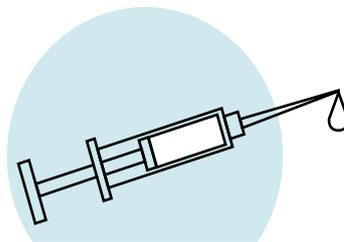
de l'amélioration de nos programmes de lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

petits ruminants. Leur caractère prioritaire est lié à leur impact sur la santé humaine ou à leurs conséquences sur l'économie et la subsistance des populations rurales. La lutte contre ces trois maladies repose essentiellement

sur des campagnes de vaccination de grande ampleur. L'OIE apporte son soutien, notamment en donnant accès aux pays à des banques de vaccins dont les mécanismes ont été rénovés en 2018. Au vu des enjeux partagés de la lutte contre ces maladies, toutes ces stratégies globales sont élaborées conjointement avec la FAO, et avec l'OMS et l'Alliance mondiale contre la rage (GARC) pour ce qui concerne cette maladie.

Un autre élément d'appui à l'avancement de ces stratégies est le renforcement par l'OIE des procédures de

reconnaissance de statuts sanitaires en l'absence de certaines maladies. Délivrés pour des zones ou des pays entiers, ces statuts démontrent la mise en œuvre de programmes de lutte efficaces et l'application des mesures sanitaires définies selon les normes de l'OIE.



Durant l'année 2019, l'OIE a facilité la livraison de

13,4 M

de doses de vaccins contre la rage, la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants.

En 2019, le contexte sanitaire international a également été dégradé par la propagation d'une maladie aux effets dévastateurs pour l'industrie porcine, les petits éleveurs et certains systèmes économiques : la peste porcine africaine. La mise en place d'initiatives coordonnées est cruciale pour endiguer la progression de la maladie. La collaboration avec nos partenaires, et particulièrement avec la FAO, est essentielle pour la réussite des actions de lutte contre les maladies animales. ►►

En 2019...

CONTRE LA PESTE PORCINE AFRICAINE, UNE INITIATIVE MONDIALE DE CONTRÔLE

Depuis 2018, 50 pays ont reporté la présence de la maladie sur leur territoire. Compte tenu de la gravité épidémiologique et en l'absence d'un vaccin contre la maladie, l'OIE a initié en 2019 le développement d'une initiative mondiale pour le contrôle de la peste porcine africaine. Cette initiative utilise le mécanisme du GF-TADs (Plan cadre mondial FAO-OIE pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières) pour développer, améliorer et harmoniser les partenariats et la coordination aux niveaux national, régional et mondial. L'objectif est de contrôler la maladie, de renforcer la prévention et la préparation des pays à faire face, et enfin de minimiser les effets néfastes sur la santé des animaux, leur bien-être, ainsi que sur la sécurité alimentaire et le commerce international.

L'excellence scientifique comme principe directeur

En tant qu'organisation à vocation normative, l'OIE utilise une approche fondée sur les faits et les preuves scientifiques, cruciale pour garantir l'indépendance, l'objectivité et la pertinence de ses normes et recommandations. En plus d'édicter des règles, l'OIE s'appuie sur un réseau d'experts internationaux qu'elle met en relation avec les services de santé animale de ses Membres. Ces spécialistes les aident ainsi à anticiper et à répondre aux problématiques spécifiques à leur contexte.

S'entourer d'un réseau d'experts performant

Au cours des dernières années, toutes les procédures visant la sélection des experts de l'OIE ont été révisées afin de garantir une meilleure transparence du processus et une représentativité équitable de ces derniers. C'est selon ces principes rénovés que les membres des groupes d'experts *ad hoc* et des Commissions spécialisées de l'OIE, en charge de l'actualisation des textes normatifs et de l'étude des dossiers de demande de reconnaissance de statuts sanitaires officiels, ont été élus ou désignés en 2018.

C'est avec la même rigueur que sont nommés les quelque 300 experts des Centres de référence de l'OIE. Issus des meilleurs instituts de recherche et consortiums scientifiques, ils jouent un rôle clé. Leurs contributions sont essentielles à la mise en œuvre des programmes de santé animale par leur apport d'expertise technique et leur soutien aux Membres sur des questions de diagnostic ou sur des thématiques plus transverses.

Des domaines d'expertise diversifiés pour une démarche sanitaire complète

Le second Forum mondial de l'OIE sur le bien-être animal a eu lieu en avril 2019 avec pour thème « Le transport des animaux : une responsabilité partagée ». Membres de l'OIE, organisations internationales, industrie, ONG ou société civile sont intervenus et ont illustré la nécessité d'échanger pour répondre à des enjeux associant des problématiques économiques, de productivité, mais aussi culturelles.

De plus en plus, la science vétérinaire se révèle insuffisante pour traiter les défis complexes qui se présentent en matière de santé animale. Cette discipline doit intégrer une réflexion plus globale, qui tienne compte de considérations socioéconomiques, environnementales, sécuritaires ou légales. Leur prise en compte est indispensable au développement de politiques efficaces. C'est pourquoi l'OIE s'ouvre de plus en plus à de nouveaux domaines de collaboration permettant d'appréhender ces sujets aux multiples facettes dans une démarche inclusive.

Un cadre réglementaire international renforcé

La mise en synergie de toutes ces expertises est indispensable au développement de normes internationales de qualité. Celles-ci peuvent alors être transcrites dans les législations nationales des pays pour mieux coordonner leur approche de prévention et de contrôle des maladies animales et améliorer la sécurité du commerce international.





Le maintien de la pertinence des normes internationales

Les avancées des dernières années en matière d'actualisation des normes par l'OIE ont concerné dans une large proportion les chapitres dits « horizontaux ». Elles ont porté principalement sur les dispositions que doivent prendre les pays en termes de prévention des maladies animales, de biosécurité et de structuration des services de santé animale, des préalables indispensables à un commerce international sécurisé.

En 2019, par exemple, la norme du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE portant sur la « surveillance de la santé animale » a été rénovée de manière significative. En délivrant des recommandations actualisées, cette norme aidera les pays à concevoir des systèmes de surveillance des maladies, à mieux les contrôler et à démontrer leur absence, le cas échéant. Cela intéresse particulièrement les maladies pour lesquelles l'OIE reconnaît des statuts sanitaires officiels.

Accompagner la mise en œuvre des normes

L'adoption des normes se fait par consensus, à l'issue d'un processus consultatif des Membres. Néanmoins, leur mise en œuvre peut se révéler complexe pour certains d'entre eux pour différents motifs : cadre législatif national insuffisant ou priorisation d'autres sujets, par exemple. Quand un pays échoue à appliquer les normes, les conséquences sont alors aussi bien sanitaires qu'économiques puisque son accès aux marchés internationaux peut être restreint par l'application de mesures de sécurité par ses partenaires commerciaux.



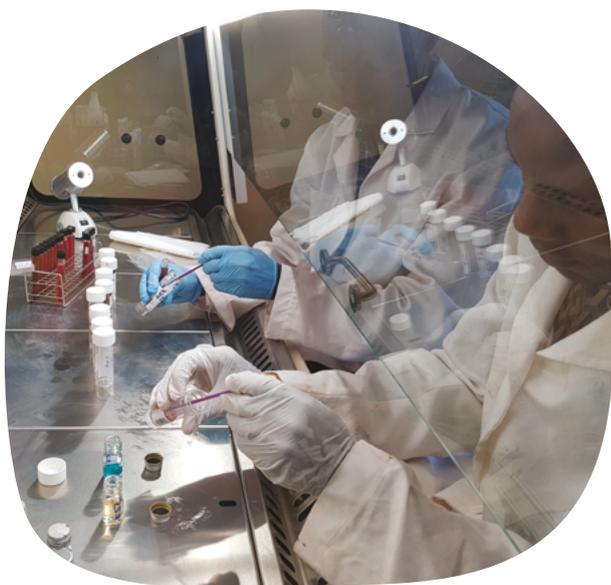
La peste bovine, première maladie animale éradiquée, demeure un modèle pour l'élaboration de stratégies mondiales coordonnées et efficaces.

Pour cette raison, l'OIE travaille à la construction d'un environnement toujours plus favorable à la mise en œuvre de ses normes, y compris dans le cadre de différents partenariats. Elle participe ainsi à l'initiative coordonnée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), au côté de 50 autres organisations internationales. En partageant leurs expériences, ces institutions travaillent ensemble à une réglementation internationale plus efficace pour répondre de manière optimale aux enjeux globaux. ➔

En 2019...

COLLABORATION SCIENTIFIQUE ET STRATÉGIES SANITAIRES

L'OIE est depuis 2016 l'une des organisations qui accueille le secrétariat scientifique du Consortium international de recherche sur la santé animale (IRC) des Alliances stratégiques mondiales pour la Coordination de la recherche sur les maladies infectieuses animales majeures et les zoonoses (STAR-IDAZ). Cette initiative encourage la collaboration dans le secteur de la santé animale en coordonnant des programmes de recherche internationaux. En 2019, cinq réunions des réseaux régionaux STAR-IDAZ ont visé à cartographier les activités de recherche et les priorités communes et à améliorer la collaboration sur la recherche en santé animale dans les régions. Des feuilles de route sur la recherche pour le développement de diagnostics, de vaccins et de stratégies de contrôle des maladies ont également été finalisées pour la peste porcine africaine, la fièvre aphteuse et les helminthiases.



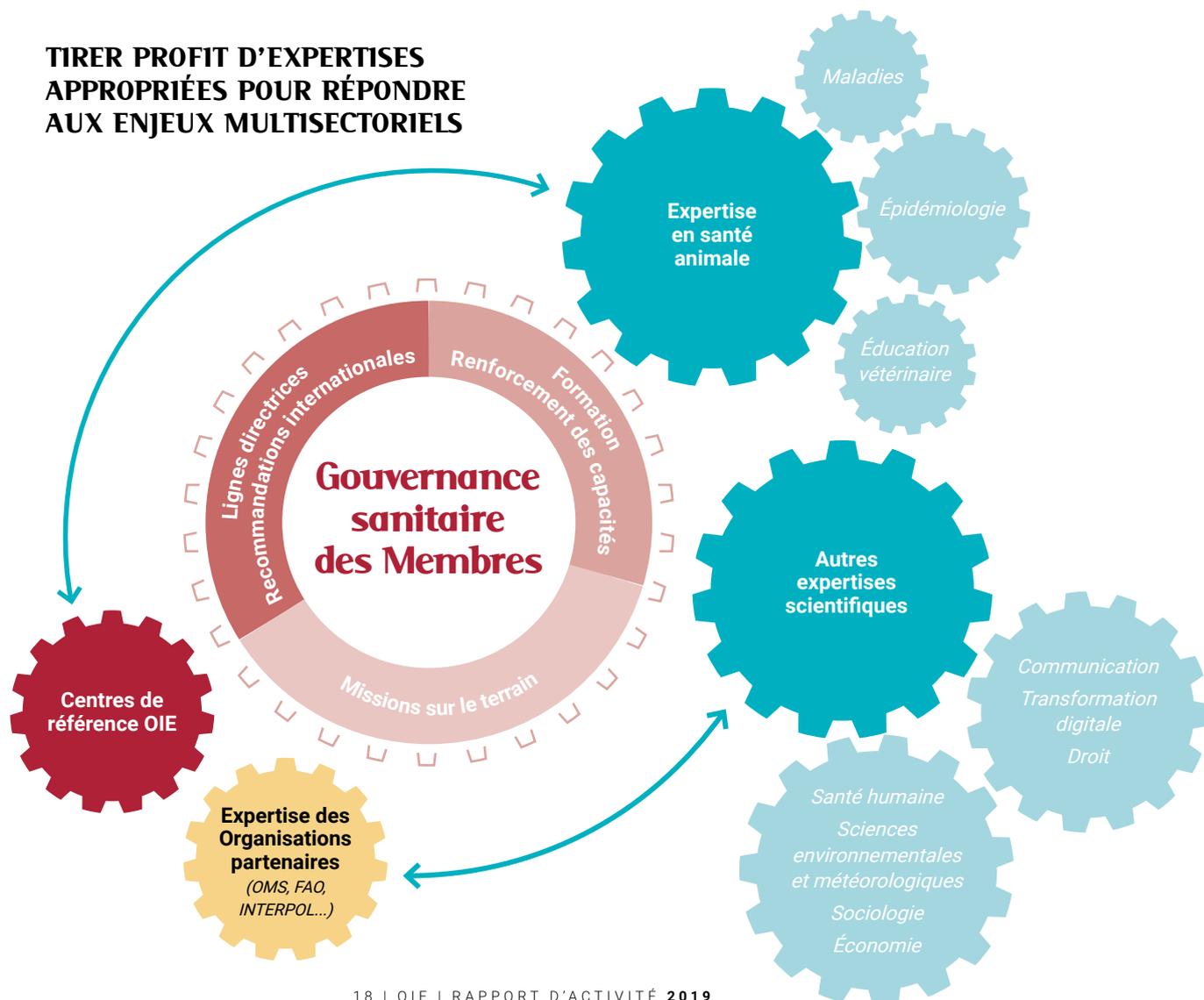
 **L'OIE s'appuie sur un réseau d'experts internationaux qu'elle met en relation avec les services de santé animale de ses Membres.**

Renforcer la mise en œuvre des normes : l'Observatoire de l'OIE

Initiative saluée par les ministres de l'Agriculture du G20 en 2018, la mise en place d'un Observatoire constituera un atout central pour optimiser notre travail normatif. La phase pilote débutera dès 2020.

En analysant la manière dont les Membres utilisent les normes, ce mécanisme permettra de mieux comprendre les défis auxquels ils font face. L'OIE sera donc en mesure de mieux les accompagner, à travers des programmes de soutien ou grâce à sa future plateforme pédagogique. Les informations collectées seront aussi précieuses pour orienter certains travaux normatifs et les stratégies mondiales proposées par l'OIE. Enfin, ces données fourniront une base solide pour construire un langage commun entre les Membres, notamment dans le cadre des échanges internationaux. ◀

TIRER PROFIT D'EXPERTISES APPROPRIÉES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX MULTISECTORIELS



Interview

« L'Observatoire facilitera les négociations commerciales »

Les produits issus de l'élevage des petits ruminants, comme la viande et la laine, ont une importance majeure dans l'économie d'exportation du Kazakhstan. Les Normes de l'OIE visent à garantir la sécurité sanitaire du commerce international. L'Observatoire rendra leur mise en œuvre plus transparente.

En quoi les Normes internationales de l'OIE sont-elles utiles à votre pays ?

Au Kazakhstan, il est obligatoire de se conformer aux Normes de l'OIE. Nous les appliquons notamment lors des échanges commerciaux sur notre territoire ou internationaux. Lors de négociations bilatérales, nous expliquons à nos partenaires commerciaux que le respect des Normes de l'OIE est un prérequis. En 2011, après avoir accueilli une mission d'identification de la législation vétérinaire dans le cadre du Processus PVS de l'OIE, nous avons adapté notre législation nationale en nous appuyant sur les Normes de l'OIE. Ensuite, lorsqu'il a été question d'améliorer la législation vétérinaire commune des pays de l'Union économique eurasiatique, nous avons plaidé pour l'utilisation des recommandations de l'OIE au niveau régional.

Quelles difficultés rencontrent vos Services vétérinaires dans leur mise en œuvre ?

Le Kazakhstan est membre de plusieurs unions régionales. Sur certains sujets, nous élaborons des législations vétérinaires communes. Mais celles-ci ne sont pas toujours harmonisées entre



Mme Gulmira S. Isaeva

Vice-ministre de l'Agriculture

KAZAKHSTAN

les différentes Unions. Il reste encore à faire pour toutes les aligner sur les Normes de l'OIE.

Nous avons aussi des difficultés à rendre les connaissances les plus récentes accessibles à nos spécialistes vétérinaires du secteur privé et du gouvernement, notamment à cause de la barrière de la langue. Pour résoudre ce problème, notre ministère appuie le développement de notre système éducatif.

Enfin, les restrictions budgétaires constituent un autre défi. À court terme, nous avons décidé d'utiliser en priorité le budget alloué aux Services vétérinaires pour l'évaluation des risques engendrés par certaines maladies comme la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants.

Comment l'Observatoire va-t-il vous aider à mettre en œuvre les Normes de l'OIE ?

Le Kazakhstan soutient le développement de l'Observatoire de l'OIE, dont le rôle principal sera de suivre et d'analyser en continu et systématiquement la mise en œuvre des Normes par les Membres. Avoir la même compréhension des règles du jeu que nos partenaires commerciaux améliorera nos négociations.

Nous espérons aussi que l'Observatoire aidera à mieux cibler les besoins de renforcement des capacités des pays qui ont des difficultés à introduire ces Normes dans leurs législations. Enfin, cet Observatoire devrait contribuer à créer plus de transparence sur la mise en œuvre des Normes de l'OIE et à faciliter le dialogue entre les partenaires commerciaux.

« Cet outil forgera une base de dialogue commune avec nos partenaires commerciaux »



Communiquer et informer en toute transparence



La communication et la transparence sur la situation de la santé animale dans le monde sont indispensables à une bonne collaboration entre pays.

La transparence, la qualité et l'efficacité des échanges d'informations sanitaires sont essentielles à la santé et au bien-être animal et humain. L'OIE poursuit la modernisation et l'optimisation de ses outils de communication pour tous les publics et met en réseau les acteurs de la santé animale pour garantir la bonne circulation de l'information.

Un accès amélioré à l'information sanitaire

Mettre en réseau les acteurs de la santé animale



WAHIS recense les alertes sanitaires ainsi que des informations de suivi transmises par plus de 200 pays sur près de 120 maladies animales.



Seule une connaissance précise et actualisée des événements sur le terrain permet d'envisager la prévention et le contrôle des maladies de manière efficace. Dans un contexte changeant et dans lequel des problématiques complexes mêlent plusieurs secteurs d'activité, l'intensification et la diversification des flux rendent les informations accessibles à des audiences multiples et aux niveaux de connaissances variables.

La circulation de l'information est un volet essentiel pour prévenir la propagation des maladies animales comme pour maintenir la confiance entre pays, notamment dans le cadre d'échanges commerciaux ou de mouvements d'animaux. C'est ce que défend l'OIE, en application du principe de transparence.

Un accès amélioré à l'information sanitaire

Pour une action sanitaire efficace, il est nécessaire de pouvoir compter sur des données épidémiologiques solides et validées, portées à la connaissance de tous. Les informations collectées, vérifiées, puis rendues publiques par l'OIE permettent aux responsables nationaux comme à la communauté internationale de prendre des décisions avisées, fondées sur des faits.

Une plateforme de santé animale modernisée

Accomplissement majeur du 6^e Plan stratégique, la plateforme recensant l'ensemble des données sanitaires transmises par les pays a été totalement rénovée. La première version d'OIE-WAHIS verra le jour en 2020. En permettant d'analyser les événements sanitaires à la lumière d'autres facteurs, et en rendant possible le croisement de données avec celles d'autres plateformes, OIE-WAHIS deviendra un outil incontournable pour les données de santé animale.

Succédant au Système Mondial d'Information Sanitaire (WAHIS), qui a compté en 2019 plus de 1,2 million de visiteurs, le nouvel outil fournira

désormais un service de plus haute qualité : la saisie des informations sur les maladies animales sera simplifiée, les informations renseignées seront plus complètes et des données non vétérinaires, notamment socioéconomiques ou climatiques, seront progressivement incluses.

Les nouvelles technologies au service de la gouvernance des données sanitaires

Les nouvelles technologies offrent des possibilités sans précédent aux Services vétérinaires pour accéder à des informations plus pointues. Les mettre au bénéfice de la communauté internationale constitue une réelle opportunité pour garantir l'efficacité des systèmes de santé animale.

Dans cet esprit, l'OIE a travaillé aux cours des dernières années à l'amélioration de l'accès à des informations sanitaires officielles plus élaborées et pouvant être utilisées par des audiences plus larges. Depuis 2016, elle a notamment lancé la collecte de données sur l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux ou encore pour l'établissement d'une plateforme génomique. En parallèle, des formations ont été dispensées pour favoriser la prise en main progressive de ces plateformes

et une utilisation optimale par les Services vétérinaires.

Communiquer efficacement auprès du plus grand nombre

Parce que la santé animale concerne tout le monde, l'OIE rend l'information accessible au plus grand nombre. Pour cela, elle a progressivement modernisé une large partie de ses ressources et de ses moyens de diffusion. Son portail ►►



2 237

rapports de 118 pays et relatifs à 61 maladies publiés en 2019 sur WAHIS.

Interview

OIE-WAHIS, mieux comprendre les événements sanitaires »

Pour que la nouvelle plateforme OIE-WAHIS puisse répondre au mieux aux attentes des Membres, l'OIE a sollicité leurs retours tout au long du processus de rénovation. L'équipe de Jennifer Saurina en Suisse était directement impliquée à chaque étape.

Comment votre équipe est-elle associée à la rénovation de la plateforme WAHIS ?

Nous faisons partie du comité consultatif stratégique et nos experts en notification font aussi partie du comité des utilisateurs clés. Tester le système nous permet d'émettre des retours d'expérience précis à chaque étape. Pour nous, dès le début, le plus important était d'avoir une plateforme qui permette une meilleure extraction



Dre Jennifer Saurina

Conseillère aux Affaires internationales, Office fédéral pour la sécurité alimentaire et les affaires vétérinaires (OSAV), département fédéral de l'Intérieur, Point focal national OIE - notification des maladies animales

SUISSE

des données. Nous voulions pouvoir utiliser toutes les informations présentes sur la plateforme et avoir une meilleure interopérabilité entre OIE-WAHIS et d'autres systèmes d'information sanitaires.

Comment utilisez-vous les informations contenues dans WAHIS aujourd'hui ?

Nous entrons les informations dans le système de notification, et nous utilisons ensuite son dispositif d'alerte pour en faire notre propre système d'alertes précoces. Nous collectons des informations d'autres pays pour avoir une vision en temps réel de la santé animale globale. À l'avenir, la possibilité d'extraire ces données jouera un rôle déterminant dans la recherche. Lors d'une crise, ces informations pourraient également nous aider à mieux comprendre certaines situations particulières.

Comment OIE-WAHIS va-t-il vous aider à améliorer la gestion de la santé animale en Suisse ?

Pour lutter contre les maladies animales, nous avons besoin de transparence et d'une approche transdisciplinaire. Confronter les données vétérinaires aux données météorologiques ou sociales nous aidera à identifier les facteurs favorisant la dissémination des maladies. Par exemple, OIE-WAHIS nous permettra de mieux surveiller la propagation de maladies animales et leur lien potentiel avec des mouvements de populations. ◀



La nouvelle plateforme OIE-WAHIS fournira des données épidémiologiques et géospatiales fiables et de haute qualité qui permettront de procéder à des analyses approfondies. Le système de cartographie sera optimisé.

Vers la transformation numérique de l'OIE

Dans les années à venir, l'OIE entend s'engager dans une transformation numérique pour la gestion et l'analyse des données.

Son objectif : maximiser le potentiel des précieuses données, notamment sanitaires, qu'elle collecte, qu'elle analyse et qu'elle diffuse.

Avoir accès à un grand nombre de données de qualité est indissociable d'une numérisation de l'Organisation, qu'il s'agisse de ses services, de ses processus ou de ses outils. Grâce à un cadre de gouvernance solide, tout sera mis en œuvre pour fournir aux parties prenantes un accès aux informations sanitaires dans le respect des exigences en matière de protection et de sensibilité des données. Cette gouvernance garantira en outre la bonne exploitation des données, en assurant notamment leur interopérabilité avec celles provenant des plateformes de nos partenaires. Une étape clé pour pouvoir analyser et diffuser conjointement de multiples informations provenant de différents secteurs.

Perspectives

LA GESTION DES DONNÉES AU SERVICE DE LA PRISE DE DÉCISION

En amont du lancement de la nouvelle plateforme OIE-WAHIS, l'OIE a organisé une conférence internationale sur les mégadonnées fin 2019 à Cagliari en Sardaigne. Les experts présents, forts du partage de leurs expériences, ont abordé la transformation de données multiples en informations pertinentes facilitant la prise de décision. Ces données agrégées ouvrent de nouvelles perspectives pour améliorer le suivi des maladies. Elles soutiendront le passage à l'action selon une approche « Une seule santé ». Les mégadonnées permettent notamment une meilleure évaluation des risques sanitaires, dans un contexte où le changement climatique et les évolutions épidémiologiques posent de nouveaux défis en santé animale.

► documentaire a par exemple été totalement rénové en 2016. Il bénéficie aujourd'hui de plus de 12 000 visites par mois. Des veilles thématiques sur des sujets prioritaires comme la rage, la peste porcine africaine ou la résistance aux antimicrobiens peuvent être consultées librement, tout comme des webinaires techniques. Pour sensibiliser un public varié et non expert aux enjeux de santé et de bien-être animal, l'OIE publie en outre des newsletters régulières et accroît sa présence sur les réseaux sociaux. Elle privilégie des formats plus dynamiques et conviviaux et une utilisation plus importante des outils digitaux. Depuis 2018, un jeu sérieux permet par exemple aux futures générations intéressées par la santé animale d'apprendre à diagnostiquer de manière ludique des maladies qui ressemblent à la peste bovine.

Mettre en réseau les acteurs de la santé animale

Les nouvelles technologies sont de fabuleux outils pour partager une information de qualité. Toutefois, elles ne construisent pas à elles seules les relations

de collaboration, essentielles pour créer des synergies entre les acteurs de la santé animale. C'est pourquoi l'OIE pilote un réseau de communication international qui favorise le partage d'informations et de connaissances entre les pays et entre les acteurs de différents secteurs. Ces échanges permettent à chacun de se protéger au mieux des risques sanitaires et de



L'OIE encourage ses Membres à partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques, pour une collaboration fructueuse entre Services vétérinaires.



mettre en place des actions concertées pour répondre aux défis intersectoriels mondiaux.

Former les Services vétérinaires aux méthodes de communication

Pour garantir la mise en œuvre de mesures de contrôle efficaces en cas d'épizootie, les acteurs de la santé animale doivent communiquer efficacement sur les

dangers et les risques, et ce auprès d'un public le plus large possible. En outre, de fortes capacités nationales en communication renforcent la confiance entre les pays en assurant la transparence et la qualité des échanges d'informations.

La forte médiatisation de certains sujets et la propagation de fausses informations sur les maladies peuvent nuire aux actions menées pour les contrôler, comme à la profession vétérinaire dans son ensemble. Pour assurer un accès du grand public à des informations scientifiques exactes, l'OIE encourage ►

En 2019...

UNE PRÉSENCE WEB RÉNOVÉE

En 2019, l'OIE a mis en ligne de nouveaux sites Web pour ses cinq régions : l'Afrique, les Amériques, l'Asie et le Pacifique, l'Europe ainsi que le Moyen-Orient. Modernes, optimisés, régulièrement mis à jour et riches en nouvelles fonctionnalités, ces sites offrent un accès facilité aux informations sanitaires régionales et permettent d'en savoir plus sur les projets de l'OIE spécifiques à une région. Après le succès de ces mises en ligne, l'OIE poursuit sa modernisation numérique en rénovant son site institutionnel : lancé en 2019, ce nouveau projet devrait aboutir fin 2020.



Consulter nos sites Web régionaux : [Afrique](#) / [Amériques](#) / [Asie-Pacifique](#) / [Europe](#) / [Moyen-Orient](#)



Le renforcement des capacités en communication des Services vétérinaires est essentiel à la bonne gestion des risques sanitaires.

► le renforcement des capacités de communication des Services vétérinaires.

Depuis 2017, l'OIE a conduit deux cycles de séminaires régionaux axés sur la communication des risques. Ces réunions préparent les Services vétérinaires à prendre un rôle actif de sensibilisation et à encourager l'adoption de bonnes pratiques chez tous les acteurs de la santé, par exemple concernant l'usage des antimicrobiens. Elles permettent également de créer des réseaux régionaux et de partager les expériences entre pays. Elles incluent enfin des interventions d'acteurs d'organisations partenaires telles que l'OMS et la FAO.

Des ressources diversifiées pour une meilleure information du public

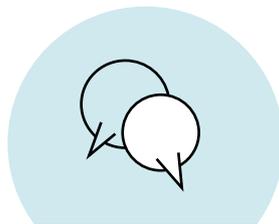
Au-delà des formations, l'OIE soutient les initiatives de communication de ses Membres en mettant à disposition des ressources toujours plus nombreuses, facilement adaptables et utilisables dans un contexte local. Plusieurs campagnes de communication ont ainsi été développées en plusieurs langues pour fournir des outils et des messages harmonisés et adaptés à un public varié de vétérinaires, d'éleveurs, d'acteurs de l'industrie pharmaceutique et de chasseurs, entre autres.

Des communications conjointes pour plus d'impact

Sur des sujets impliquant plusieurs secteurs, harmoniser les messages et clarifier les responsabilités est essentiel à l'efficacité des actions mises en place. Dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens par exemple, les secteurs de la santé humaine, animale et environnementale visent des objectifs communs. Il est notamment fondamental de promouvoir une utilisation responsable et appropriée de ces médicaments pour chacun des secteurs impliqués. Pour cela, il faut faire évoluer les habitudes d'utilisation chez les humains, les animaux et dans l'agriculture au même titre que les législations nationales.

Dans ce contexte, l'OIE conçoit avec l'OMS et la FAO de nombreux outils de sensibilisation communs depuis 2017. Différentes ressources soutiennent les recommandations techniques conjointes et la mise

en œuvre des plans d'actions nationaux. En 2019, ces efforts se sont intensifiés avec la création du Fonds fiduciaire multipartenaires contre la résistance aux antimicrobiens. Ce mécanisme vise une attribution des fonds transparente aux actions conjointes de l'Alliance tripartite tant au niveau mondial qu'en soutien aux pays, en particulier dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'action nationaux. Plusieurs bailleurs de fonds ont déjà apporté leur contribution à ce fonds. ◀



+ de 400
membres des Services vétérinaires ont été formés à la communication depuis 2016.

Communiquer pour prévenir la peste porcine africaine

En l'absence de vaccin ou de traitement efficace, la peste porcine africaine continue de décimer des populations porcines en Afrique, en Asie et en Europe. La maladie ne constitue pas une menace pour la santé humaine, mais elle affecte le bien-être animal, engendre de graves pertes pour la production et l'économie et peut mettre en péril la sécurité alimentaire.



Sa transmission est fortement associée aux déplacements de porcs domestiques et sauvages, ainsi que de produits d'origine porcine. En raison de la haute résistance du virus responsable de la peste porcine africaine dans l'environnement, la transmission peut s'opérer *via* des matériaux, des aliments pour animaux contaminés et des objets tels que des chaussures, des vêtements, des véhicules et de l'équipement.

La prévention est donc fondamentale. Simples voyageurs, éleveurs, agents des points de contrôle... peuvent être des acteurs qui contribuent à la propagation de la maladie au-delà des frontières régionales et nationales. Ils peuvent tout aussi bien enrayer sa propagation, une fois correctement informés.



+ de 60
pays ont utilisé
la campagne,
en 16 langues.



Une campagne de prévention internationale

Afin de les sensibiliser aux impacts de la maladie et aux mesures de précautions à adopter, l'OIE a lancé en 2019 la campagne « La peste porcine africaine tue les porcs ». Les affiches, infographies et vidéos mises à disposition par l'OIE ont été utilisées par de nombreux Membres pour protéger leurs élevages porcins et leur économie agricole. L'Association internationale du transport aérien (IATA) a également facilité la diffusion de ces outils aux voyageurs.



La campagne PPA de l'OIE affichée dans un marché au Laos.



En savoir plus : <https://trello.com/b/GloiZoik/african-swine-fever-oie>



Renforcer la résilience des systèmes de santé animale



La demande mondiale de produits d'origine animale ne cesse de croître. Il est indispensable de garantir la durabilité des systèmes de production grâce à des systèmes de santé animale performants.

La bonne gouvernance mondiale en matière de santé animale repose sur les capacités des acteurs de terrain et sur leur bonne coordination. C'est pourquoi l'OIE accompagne les Services vétérinaires de ses Membres au plus près des besoins. Son objectif : les aider à devenir plus performants et plus résilients face aux enjeux sanitaires.

**Des Services
vétérinaires plus
performants**

**Vers une
meilleure résilience
des Services
vétérinaires**



La contribution des activités des Services vétérinaires est essentielle au bien-être social des populations vivant de l'élevage.



Surveillance des maladies animales, contrôle des produits destinés à la consommation, recherche de vaccins humains contre la grippe saisonnière... Les Services vétérinaires interviennent dans de nombreux domaines pour garantir la bonne santé et le bien-être des animaux au quotidien, aux échelles locale et nationale. Leurs compétences et le financement de leurs activités sont essentiels au succès durable des politiques sanitaires.

Pourtant, la formation et les ressources humaines et financières de ces Services ne sont pas toujours à la hauteur des enjeux. Consciente que la bonne gouvernance sanitaire mondiale repose sur de solides capacités nationales et sur une coordination internationale, l'OIE appuie les Services vétérinaires de ses Membres sur ces sujets.

Des Services vétérinaires plus performants

L'OIE propose différents programmes transversaux ou axés sur des besoins précis pour améliorer la performance des Services de santé animale. Ces programmes sont conçus pour responsabiliser et guider les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux durables qui vont bien au-delà des questions purement vétérinaires.

Le nouveau Processus PVS : baromètre des Services vétérinaires nationaux

Le Processus PVS pour l'amélioration durable de la performance des Services vétérinaires est un programme phare de l'OIE. Évaluation indépendante et approfondie du fonctionnement de ces Services, il permet d'en identifier les forces et les points d'amélioration et de proposer des solutions adaptées à chaque pays.

Dans le cadre du 6^e Plan stratégique, ce mécanisme créé il y a plus de dix ans a été rénové par le biais d'une consultation ouverte aux équipes techniques ainsi qu'aux experts, aux Membres et aux partenaires de l'OIE. Le nouveau Processus PVS permet entre autres de mieux répondre aux besoins des pays en ciblant, à leur demande, certains sujets spécifiques tels que la peste des petits ruminants, la rage ou la lutte contre la résistance aux antimicrobiens. ►►

Interview

Les rapports de mission PVS : des outils de plaidoyer »

Le Nigeria a été impliqué dans plusieurs activités du Processus PVS depuis 2010. En 2019, l'OIE y a mené une mission d'Évaluation PVS de suivi avec contenu spécifique sur la PPR, pour identifier les besoins liés au contrôle de la maladie.

Comment la mission d'Évaluation PVS s'est-elle déroulée ?

Nous avons identifié des acteurs principaux pour convenir d'un plan de travail. Parmi eux, il y avait les directeurs des Services vétérinaires des États, des vétérinaires de différents secteurs, et les associations des secteurs ovin et caprin. Puis nous avons conduit des visites de terrain. Cette mission de deux semaines a été pensée pour couvrir l'ensemble du pays. À son terme, les experts qui ont guidé la mission ont écrit un rapport que nous avons validé avec les acteurs principaux.

Comment utilisez-vous ce rapport pour améliorer les Services vétérinaires de votre pays ?

Il nous a permis d'identifier des manques et d'établir des priorités. Il nous a aussi servi de document de plaidoyer, avec succès. Nous venons d'apprendre que le gouvernement allait nous appuyer financièrement pour le contrôle des maladies animales transfrontalières et la remise à niveau des abattoirs. Le rapport nous a aidés à pallier des lacunes précises de nos Services vétérinaires. Nous avons créé un conseil national dans notre organisme statutaire vétérinaire, après que le rapport PVS nous a aidés à convaincre les autorités de son importance pour la coordination nationale des actions. Grâce aux recommandations PVS, nous impliquons davantage les paraprofessionnels vétérinaires (PPV). Nous les identifions et les incluons dans nos activités pour garantir l'utilisation des meilleures



Dr Olaniran Alabi

*Chef des Services vétérinaires
Délégué national OIE*

NIGERIA

pratiques dans tout le pays, notamment dans les régions reculées, où les PPV sont les seuls personnels de santé animale disponibles.

Quel a été l'apport de la composante PPR de l'évaluation PVS ?

Notre système de production pour les petits ruminants est soutenu par des petits exploitants et des fermes pratiquant l'élevage semi-intensif. Les femmes y contribuent énormément. C'est un moyen de subsistance important pour les communautés rurales. La composante PPR a été essentielle car elle nous a permis d'obtenir plus de financements et nous a fourni de précieuses informations pour étayer le Plan national de contrôle et d'éradication de la PPR.





Dans certains pays, les Services vétérinaires procèdent à une auto-évaluation de leurs compétences, selon les critères listés par le Processus PVS.



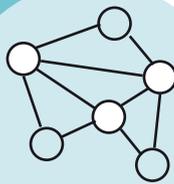
Vers une meilleure résilience des Services vétérinaires

Tous les risques sanitaires ne peuvent être parfaitement anticipés. Mais en favorisant la disponibilité de compétences adaptées et en renforçant les capacités de prévention et de réponse des Services vétérinaires, les pays sont plus résilients face aux défis sanitaires présents et à venir. Les programmes de renforcement des capacités de l'OIE visent des résultats pérennes.

Un renforcement des capacités adapté aux besoins des pays

Une fois les besoins et priorités des pays précisément définis grâce au Processus PVS, l'OIE propose un large éventail de formations et de programmes de soutien à ses Membres. Ce soutien peut être très spécifique, par exemple prodiguer des conseils techniques ou actionner la banque de vaccins de l'OIE pour soutenir des campagnes de vaccination. Il peut également intervenir sur des composantes plus globales, comme la coordination sanitaire avec les services de santé publique, indispensable à la gestion des risques sanitaires à l'interface hommes-animaux. Dans cet esprit, l'OIE a progressivement développé l'organisation de séminaires conjoints avec l'OMS pour mettre en réseau les services de santé animale et humaine.

En 2019



11

ateliers régionaux tenus conjointement avec l'OMS ont mis en réseau des services de santé animale et humaine.

Des professionnels bien formés

Dans le cadre du 6^e Plan stratégique, la formation des paraprofessionnels vétérinaires a fait l'objet d'une attention particulière. En complément des recommandations précédemment faites pour les vétérinaires, l'OIE a émis des lignes directrices pour

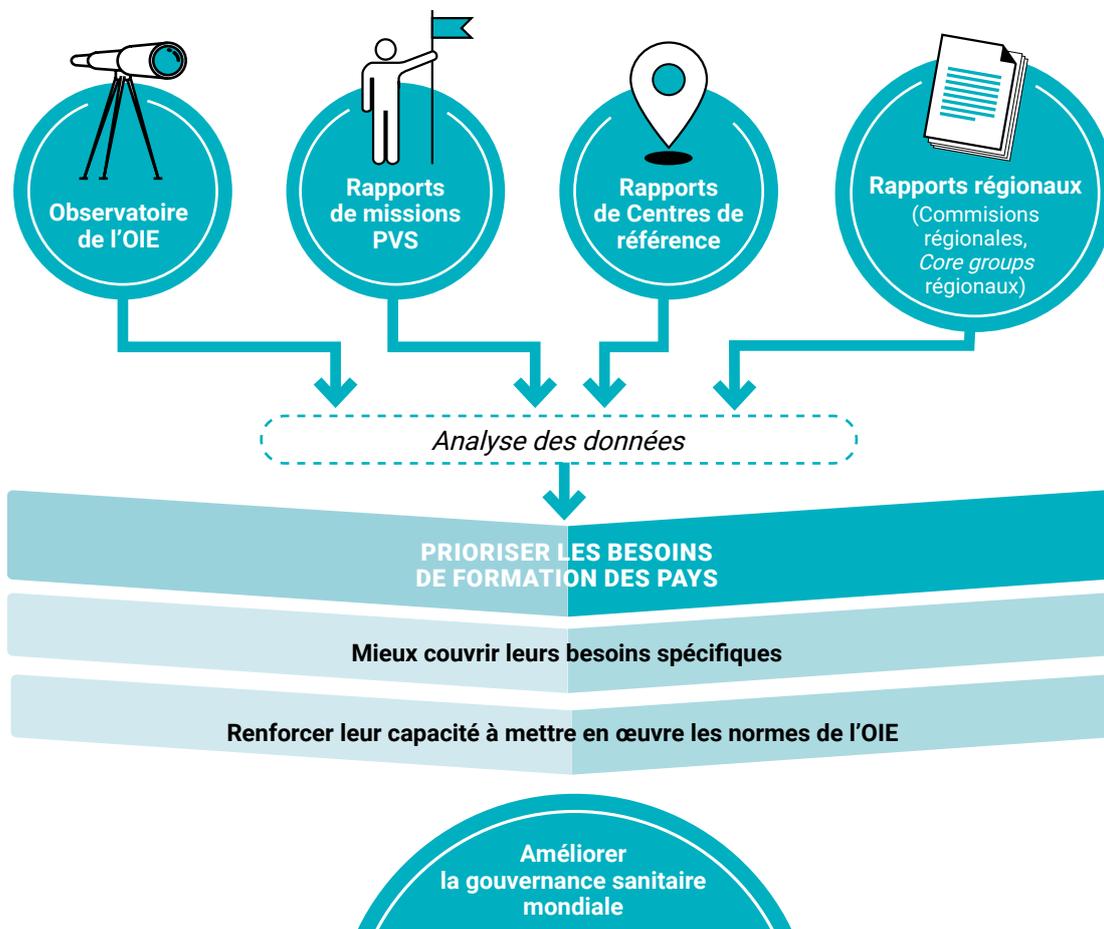
aider les Autorités vétérinaires à mieux définir le rôle de ces professionnels et pour adapter l'offre de formation aux besoins locaux. Il s'agit également d'offrir des perspectives d'emploi intéressantes à des jeunes qui souhaitent contribuer au développement socioéconomique de leur pays. En 2020, l'Organisation lancera des projets spécifiques en Afrique, en Asie et en Europe de l'Est. L'objectif : encourager une meilleure intégration des paraprofessionnels aux activités des Services vétérinaires. ►►

REPENSER LE SYSTÈME DE FORMATION DE L'OIE

La formation est indispensable à la qualité des Services vétérinaires. Face à ce constat, l'OIE a engagé la rénovation de son système de formation dès 2018, dix ans après les premiers séminaires régionaux pour les points focaux nationaux des pays. En concertation avec ses Centres collaborateurs et certains partenaires, elle a créé une plateforme mondiale pour la formation des Services vétérinaires, qui sera le mécanisme privilégié d'organisation, de suivi et d'évaluation de toutes les activités de formation de l'Organisation, en ligne ou en présentiel.

Cette initiative proposera des programmes de formation diversifiés et à la carte. Elle répondra aux besoins de formation des Services vétérinaires en leadership et en planification prospective et stratégique, en plus de leurs besoins plus techniques en science vétérinaire. Dans ce cadre, un portail en ligne sera mis à disposition des Membres courant 2020.

UNE GOUVERNANCE ANCRÉE DANS LES DONNÉES DU TERRAIN





En 2019, 200 participants représentant les secteurs public et privé de 37 pays ont été formés à la mise en place de PPP lors d'ateliers régionaux en Afrique et en Asie.

Les Partenariats Public-Privé (PPP), un mécanisme efficace et durable

Pour renforcer l'efficacité des Services vétérinaires dans la durée, les collaborations entre les secteurs public et privé sont précieuses. Ce mécanisme partenarial aux bénéfices reconnus dans le domaine vétérinaire permet notamment de mutualiser les ressources et de créer des synergies. Pour encourager ses Membres à développer de telles collaborations, l'OIE a publié un manuel de lignes directrices ainsi qu'un cours en ligne. Ces outils ont pour objectif de faciliter l'établissement, le développement et le suivi de partenariats public-privé efficaces et durables dans le domaine vétérinaire.

Une coopération internationale pour répondre aux urgences sanitaires

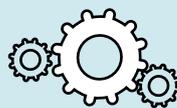
L'Organisation météorologique mondiale l'a confirmé : 2019 a été la deuxième année la plus chaude

jamais observée. Le changement climatique engendre des événements extrêmes plus fréquents, parfois difficiles à anticiper, et qui affectent directement la santé animale. Les pays doivent s'adapter pour faire face à ces changements. Dans ce contexte, l'OIE renforce son soutien aux Services vétérinaires pour répondre à tous types d'urgences zoonosaires, qu'elles soient naturelles ou dues aux activités humaines.

Au cours des dernières années, elle a amélioré le partage d'informations sanitaires, notamment grâce au croisement des données de la plateforme WAHIS avec celles d'autres systèmes d'alerte précoce.

En 2019, un groupe d'experts sur les urgences zoonosaires a été réuni pour accompagner les Services vétérinaires dans la mise en place d'exercices de simulation davantage axés sur la réponse de terrain. L'objectif : fournir aux pays des principes d'action sur la base de scénarios réalistes prenant en compte les spécificités politiques et culturelles locales. Il s'agissait aussi d'identifier les secteurs à impliquer dans une réponse coordonnée en cas d'urgence. Des lignes directrices seront publiées en 2020 et viendront compléter celles de 2016 sur la gestion des catastrophes. ◀

En 2019



5

missions conjointes FAO/OIE impliquant des experts de l'OIE menées par le Centre de gestion des urgences en santé animale (EMC-AH), au Cambodge, au Laos, au Myanmar, en Papouasie-Nouvelle Guinée et au Vietnam.

Interview

« Impliquer le secteur privé dans la vaccination des troupeaux »

Les Partenariats Public-Privé (PPP) sont indispensables à la mise en œuvre de mesures de contrôle efficaces des maladies animales, comme la vaccination à grande échelle des troupeaux au Kenya.

Quels types d'initiatives de PPP sont lancées au Kenya et quel est votre rôle dans celles-ci ?

Je participe à des initiatives de PPP qui visent à impliquer les vétérinaires du secteur privé et les paraprofessionnels vétérinaires dans les campagnes de vaccination à grande échelle des troupeaux. Leur participation est vitale pour combattre plusieurs maladies, comme la peste des petits ruminants (PPR), la fièvre aphteuse et la dermatose nodulaire contagieuse. La vaccination est habituellement entreprise par le secteur public au Kenya, mais l'engagement du secteur privé est nécessaire à l'amélioration de notre action. C'est pourquoi j'ai récemment coordonné la publication d'une circulaire énonçant des lignes directrices nationales en faveur de l'engagement du secteur privé dans la vaccination des troupeaux, en m'appuyant sur les lignes directrices produites par l'OIE sur le sujet.

En quoi les ateliers de l'OIE sur les PPP aident-ils à mettre en œuvre ces initiatives ?

En 2019, nous avons assisté à un atelier à Addis-Abeba, en Éthiopie. Des experts et des partenaires de l'OIE ont présenté des success stories et nous avons échangé avec les participants sur les bonnes pratiques lors de séances de groupe. Cela nous a permis de comprendre ce que le secteur privé peut offrir. De plus, les acteurs du secteur privé réalisent désormais qu'ils peuvent



Dr Obadiah Nyaga Njagi

*Chef des Services vétérinaires
Délégué national OIE*

KENYA

nous aider à combler certains manques tant au Kenya qu'au niveau régional. Discuter des bonnes pratiques avec les participants des pays voisins au cours de cet atelier a été d'une grande utilité. La participation du secteur privé à cet atelier était une excellente idée.

Pourquoi la coordination au niveau régional est-elle cruciale pour la réussite de cette initiative de PPP ?

La vaccination à grande échelle contre des maladies transfrontalières comme la PPR exige l'action coordonnée de plusieurs pays. Dans la région de Karamoja, qui comprend l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda et le Soudan du Sud, nous avons l'objectif de vacciner un million de têtes de bétail du côté kenyan grâce à un PPP efficace. Pour

y parvenir, et avec le soutien de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), nous avons signé un protocole d'accord multilatéral et élaboré un protocole de mise en œuvre qui ont institué des procédures de communication et des structures de gouvernance aux niveaux national et régional.



Le Panorama 2019-3 offre un aperçu des bénéfices des PPP dans le domaine vétérinaire.



Une nouvelle collaboration contre l'agroterrorisme

L'OIE, la FAO et INTERPOL unissent leurs forces pour protéger les pays de potentielles attaques agroterroristes et améliorer leurs capacités à faire face aux urgences en santé animale et humaine que de telles attaques pourraient engendrer.



Dans un contexte international marqué par l'incertitude et l'instabilité, protéger les animaux contre l'utilisation malveillante d'agents biologiques toxiques est essentiel au maintien des sécurités alimentaire et sanitaire mondiales. C'est pourquoi l'OIE, la FAO et INTERPOL travaillent sur un projet commun : « Améliorer la résilience contre l'agroterrorisme et l'agocrime. »



La gestion des risques de bioterrorisme et d'agroterrorisme ne peut s'envisager sans une collaboration intersectorielle impliquant les domaines de la santé, humaine et animale, mais aussi de la sécurité.

Une coopération internationale pour la sécurité

Signé en octobre 2018, le projet issu du nouveau consortium OIE-FAO-INTERPOL est mis en œuvre jusqu'à 2021. Son but : accentuer la résilience mondiale contre l'agroterrorisme. Ses moyens : le renforcement de capacités des acteurs de terrain et une meilleure coordination des secteurs de la santé animale et des forces de l'ordre.

La mise en œuvre du projet se déroulera en trois phases : une première phase d'études et d'évaluations, une deuxième de formations et une troisième de coordination internationale. La tenue d'une Conférence mondiale sur la gestion des urgences pour restituer et partager les connaissances accumulées au cours de sa mise en œuvre clôturera ce premier projet du genre.



6,5 M€

alloués à ce projet, dont :

4,4 M€

pour améliorer la résilience des systèmes sanitaires

2,1 M€

pour les laboratoires durables



3 régions prioritaires

- Afrique du Nord
- Asie du Sud-Est
- Moyen-Orient

Directrice de la publication : Monique Éloit

Coordination OIE, conception, rédaction : Yael Farhi, Xyomara Chavez Pacheco

Conception éditoriale et graphique, rédaction, réalisation : ANIMAL  PENSANT

Imprimé en France en mai 2020

Remerciements

L'OIE remercie Dr Olaniran Alabi, Dr Edilberto Brito, Mme Gulmira Isaeva, Dr Obadiah Nyaga Njagi, Dre Jennifer Saurina et Dr Mark Schipp pour leur participation à l'élaboration de ce rapport. Elle remercie également tous les participants des concours de photographie de l'OIE pour leur contribution à son illustration.

Crédits iconographiques

Toutes les images de ce rapport appartiennent à l'OIE. Certaines d'entre elles sont issues des concours de photographie organisés chaque année par l'Organisation.

Couverture : S. Frade
P. 3 : M. Tric
P. 7 : M. Moreno
P. 8 : M. Cardoso-Brasileiro
P. 12 : K. J. Tan
P. 14 : R. Dhar
P. 17 : M. A. Haghbidar
P. 18 : K. Momanyi
P. 20 : H. Kameta
P. 22 : F. Martins
P. 23 : OIE

P. 25 : OIE
P. 26 : P. Bastiaensen
P. 27 : J. Anguita – ministère de
l'Agriculture et des Forêts du Laos
P. 28 : M. Sarmasti
P. 30 : S. Das
P. 32 : P. Bastiaensen
P. 34 : OIE
P. 35 : OIE
P. 36 : U. Ankhanbaatar

www.report2019.oie.int

Suivez l'OIE sur :



www.oie.int



OIEVideo



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health

12, rue de Prony • 75017 Paris, France
Tél. : +33 1 44 15 18 88 • Fax : +33 1 42 67 09 87 • ✉ : oie@oie.int



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

